

IV

FAVEURS OBTENUES*Evêché de Nicolet,*

26 juillet 1897.

Révd M. Duguay,

Gérant des *Annales*,

Une dame de Nicolet me prie de vous écrire pour une guérison obtenue par N.-D. du T. S. Rosaire. Voici sa déclaration :

“ Je souffrais depuis cinq mois d'un mal de jambe. Je me suis fait soigner par trois médecins, mais sans aucun succès. Alors j'ai commencé une Neuvaine à N.-D. du T. S. Rosaire, promettant de faire insérer dans ses Annales, ma guérison si je l'obtenais. A la cinquième journée de la Neuvaine, j'ai été parfaitement guérie et je n'ai plus senti depuis aucune douleur. Remercîment et reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire. DAME J. T. ”

Croyez moi votre dévoué confrère,

P.-A. GOUIN,

Ptre, curé.

Saint-Barnabé, le 27 juillet 1897.

Monsieur Le Gérant,

Au mois de mai dernier, ma petite nièce C. G. qui suivait les exercices du catéchisme préparatoire à la Première Communion, tomba pendant la nuit du haut d'un escalier. Aux cris alarmants qu'elle poussa, j'accourus en toute hâte et je la vis par terre,